

Contexte

Le 12 décembre 2014, deux versions de la modification 026 de la DRPE ont été affichées sur la page Web Appel d'offres de la DRPE (<https://achatsetventes.gc.ca/donnees-sur-l-approvisionnement/appels-d-offres/PW-14-00614229>). La première version contenait deux éléments de modification alors que la deuxième version contenait ces deux mêmes éléments ainsi qu'un troisième élément de modification.

La modification 027 à la DRPE vise à :

1. Supprimer en entier les deux versions de la modification 026 de la DPPE.
2. Corriger une erreur typographique faite dans la section Description de la page web Appel d'offres de la DRPE (c.-à-d. <https://achatsetventes.gc.ca/donnees-sur-l-approvisionnement/appels-d-offres/PW-14-00614229>) parce que la dernière date d'admission des réponses est le 5 janvier 2015, et non le 30 janvier 2015.

N.B. Cette correction est cohérente avec la modification 025 à la DRPE.

3. Corriger une erreur typographique faite dans la version anglaise de la modification 025 à la DRPE parce que la dernière date d'admission des réponses est le 5 janvier 2015, et non le 5 janvier 2014.
4. Changer les dates anticipées pour les étapes prévues de la DP et de la conclusion du contrat.

La DRPE est modifiée comme suit :

1. Supprimer en entier les deux modifications à la DRPE no 026.
2. La page web Appel d'offres de la DRPE est modifiée comme suit :

À la partie « Date d'admission des réponses à la DRPE » de la Description:

Supprimer : « Dernière date d'admission des réponses: le 30 janvier 2015 avant 14h, HNE »

Insérer : « Dernière date d'admission des réponses: le 5 janvier 2015 avant 14h, HNE »

3. Aucune modification n'est apportée à l'article 2.1.2 de la DRPE. L'article est modifié dans la version anglaise de cette modification à la DRPE seulement.
4. La DRPE est modifiée comme suit :

Supprimer le tableau à l'article 1.11.2 (Étapes prévues de la DP et de la conclusion du contrat) de la DRPE et le remplacer par :

Étape 2 prévue : la DP	
Diffusion de la DP	Hiver 2015
Date de fermeture de la DP	Printemps 2015
Sélection et approbation du Soumissionnaire privilégié	Printemps / Été 2015

Étape 3 prévue : la conclusion du contrat	
Conclusion et signature du Contrat	Automne 2015

Les autres modalités et conditions demeurent inchangées.